



Plainte pour diffamation et calomnie

Par **bunker**, le **29/10/2009** à **20:56**

Bonjour, une entreprise m'accuse de diffamation et de calomnie après un échange de mail sur leur adresse mail professionnelle et me menace de poursuite après l'envoi d'un courrier me prevenant d'un futur depot de plainte dans mes mail je ai mis en doute leur serieux et j'ai affirmai qu il faisait du tort a l'ensemble de la profession les poursuites sont elles possibles ? il me semble qu il existe un secret de la correspondance ? merci